



Le 7 avril 2010

L'Apec et l'Université de Corse mutualisent leurs compétences

Le mercredi 7 avril 2010 à 11h

Université de Corse Pasquale Paoli, Palazzu Naziunale - 20250 Corte

M. Philippe MORO, Vice président du Comité Paritaire PACA de l' Apec et M. Antoine AIELLO, Président de l'Université de Corse signeront une convention partenariale, le 7 avril 2010 à 11 heures. L'objectif est de développer des actions durables pour aider les étudiants à mieux s'orienter et leur permettre d'appréhender efficacement le marché de l'emploi.

Se préparer à la recherche du premier emploi

Les caractéristiques de l'environnement économique et les conditions d'accès au marché de l'emploi imposent aux jeunes diplômés de disposer de compétences particulières pour mener à bien leur recherche d'un premier emploi. C'est la raison pour laquelle l'Université de Corse s'est associée avec l'Apec, partenaire naturel des universités. Jacky Chatelain, son Directeur Général déclare : *« En s'engageant au côté des équipes pédagogiques des universités, l'Apec souhaite faire bénéficier de son expérience, de ses relations avec les entreprises, et mettre ses savoir-faire au service de leurs étudiants. Cet engagement est d'autant plus important que le développement des entreprises repose largement sur la qualité des formations universitaires »*. Antoine Aiello, Président de l'Université de Corse affirme de son côté que *« l'Université de Corse a fait de l'Insertion Professionnelle des étudiants l'une de ses priorités. Le partenariat avec l'Apec vient compléter un dispositif déjà très étoffé qui regroupe la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'université, le Schéma Directeur d'Aide à l'Insertion Professionnelle dont s'est dotée l'université. Il s'inscrit dans la logique de rapprochement entre l'université et le monde de l'emploi déjà matérialisé par le « contrat d'interface université-entreprises » pour le secteur privé et la convention « université-CNFPT » pour la fonction publique territoriale. »*

De la convention à l'action

Cette convention prend la forme d'un plan d'actions concret et opérationnel avec un niveau d'exigence important pour les deux partenaires. Elle se compose de 5 axes stratégiques :

- Favoriser l'accès des jeunes diplômés au monde du travail par des modules d'initiation et de formation. Des conférences seront organisées en partenariat avec l'Apec afin de sensibiliser les étudiants à la construction de leur projet professionnel.
- Développer les relations entre l'entreprise et les étudiants. L'Apec participera aux Forums Métiers comprenant des rencontres avec des professionnels, des ateliers de préparation aux entretiens de recrutement, des conférences etc.
- Apporter aux enseignants une meilleure connaissance de l'actualité du marché de l'emploi et des conditions d'insertion des jeunes diplômés. Des modules de sensibilisation seront proposés ainsi qu'une formation aux outils et méthodes de l'Apec.
- Mettre à la disposition des étudiants, des outils d'information et des ressources documentaires dédiées à l'entreprise et au marché de l'emploi pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances en la matière.
- Faire connaître les services de l'Apec : par le biais de présentations régulières, les étudiants pourront s'informer sur l'ensemble des services mis en place par l'Apec à destination des jeunes diplômés - notamment son site Internet www.jd.apec.fr.



A propos de l'Apec : *l'Apec accompagne les entreprises dans leurs recrutements de cadres et conseille les cadres dans la gestion de leurs évolutions professionnelles. En outre, elle analyse et anticipe les grandes tendances du marché de l'emploi cadre. Aujourd'hui 45 000 entreprises et 700 000 cadres utilisent les services de l'Apec via apec.fr, site leader de l'emploi cadre en France, ou dans ses 46 centres implantés dans toute la France. Avec 888 collaborateurs, dont plus de 640 professionnels du recrutement et de la gestion de carrière, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. Retrouvez toutes les informations sur l'Apec sur le site [Apec.fr](http://apec.fr), rubrique « Espace Presse ».*

A propos de l'Université de Corse : *l'Université de Corse Pasquale Paoli est aujourd'hui une structure de formation et de recherche résolument tournée vers l'avenir. Elle prépare avec conviction les étudiants à réaliser leur ambition et à s'insérer avec succès dans le monde de l'emploi et la société de demain. Elle offre des formations à fort contenu professionnalisant qui orientent les étudiants vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement du territoire. Elle dispose d'un service commun de formation continue et d'un CFA universitaire (29 formations en alternance). L'Université de Corse en chiffres : 4300 étudiants, 33 licences généralistes, 11 licences professionnelles, 27 masters, 6 DUT et 1 DEUST ; soit près de 80 diplômes déclinés sous formes de parcours de réussite et de parcours de haut niveau tels que PCEM1, Sciences politiques ou encore la préparation des élèves ingénieurs. Retrouvez toutes les informations sur l'Université de Corse sur le site www.univ-corse.fr.*

CONTACT PRESSE UNIVERSITE DE CORSE

Service de communication : Sylvia FLORE - Tel. 04 95 45 02 71

Relation presse nationale : Sylvie SARZANA - Tel. 04 95 45 01 91

CONTACTS PRESSE APEC

Centre Apec Marseille : Jacques TRIPONEL - Tel. 04 91 17 73 13

Service de presse Paris : Carine NAGOT-YOUSSEF - Isabelle FONTAN - Tel. 01 40 52 20 29